

Mesdames et messieurs MATHEU Christelle - BOSS Rudy – PAUCHET Agnès – ESPAGNOL Xavier - MANCEL Corinne - LE MAILLOUX Eric - ORNAGHI Michel - PALLAS Cécile — BOURDERIOUX Julien – CONRARDY Anne-Cécile - ESCUSA Monique - BOUYENVAL Delphine - BOY Dimitri - CAZAUX Virginie

Procurations : GARAIL-DELERIS Anne à Cécile PALLAS - OPITZ Frank à Christelle MATHEU - NARDIN Nicolas à Agnès PAUCHET - FORJAN Laëtitia à BOUYENVAL Delphine – COTTET Michel à Eric LE MAILLOUX

Absents excusés : -

Madame Cécile PALLAS a été élue secrétaire.

ADMINISTRATION GENERALE : MODIFICATION DU RIFSEEP

Madame le Maire indique que suite au recrutement d'un attaché principal, il convient de modifier le RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel). Elle rappelle que les crédits disponibles sont inscrits au budget.

Vote à la majorité (abstention de Monsieur BOY Dimitri et Madame Virginie CAZAUX)

FINANCES: DEMANDE DE SUBVENTION POUR ORDINATEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Madame le Maire indique qu'il convient d'acquérir un ordinateur pour les services techniques. Proposition de faire l'acquisition du matériel auprès de la société DTEL pour un montant de 1 200,90 € HT soit 1 441,08 € T.T.C

Vote à l'unanimité.

FINANCES: DEMANDE DE SUBVENTION POUR ORDINATEUR MAIRIE

Madame le Maire indique qu'il convient d'acquérir un ordinateur pour la mairie. Proposition de faire l'acquisition du matériel auprès de la société DTEL pour un montant de 1 809,95 € HT soit 2 171,94 € T.T.C

Vote à l'unanimité.

FINANCES: DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN BROYEUR POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Madame le Maire indique qu'il convient d'acquérir un broyeur pour les services techniques.

Proposition de faire l'acquisition du matériel auprès de la société CULOS MOTORS pour un montant de 1 658,33 € HT soit 1 990,00 € T.T.C

Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'elle était ce jour au Conseil Régional avec l'ensemble des Maires d'Occitanie.

Elle a pu parler directement à Madame Carole DELGA qui lui a assuré de son soutien. Elle indique que le Conseil régional suit la commune de LAMASQUERE.

La séance est levée à 18 heures 40.